BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL:

Modèle d'intégration, Espace d'opportunités

FORUM D'ÉCHANGES ÉCONOMIQUES



1. L'idée

Ce projet a pour objet l'organisation du premier forum d'échanges économiques du Bassin du Fleuve Sénégal. Il s'agit, dans un contexte caractérisé par la crise de l'emploi des jeunes et de manière générale, la nécessaire prise en charge de la forte aspiration des populations au progrès, de mettre en exergue le potentiel de développement du bassin du fleuve qui peut constituer une réponse aux multiples défis auxquels font face les États riverains. Dans ce sens, l'objectif est de mettre en synergie les acteurs intervenant dans cet espace que sont : - le secteur privé, - les administrations, - les collectivités territoriales, - les partenaires financiers, - l'OMVS.

2. Justification

En tant qu'espace harmonisé intégrant des systèmes monétaires différents, l'espace économique du Bassin du Fleuve Sénégal doit aller au-delà de sa mission primaire en renforçant :

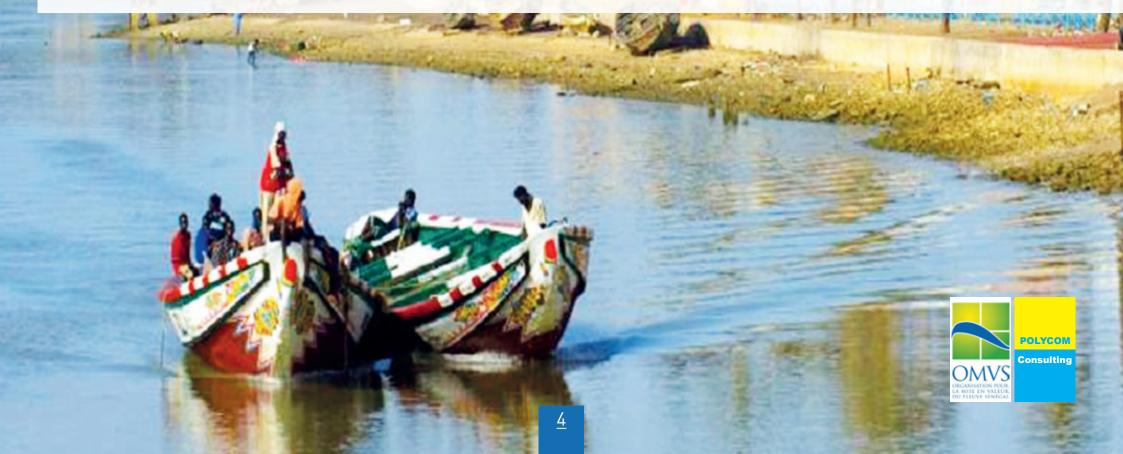
- sa vocation d'agent de développement global
- son rôle de promoteur/facilitateur des échanges entre secteurs économiques privés des pays membres
- son esprit communautaire pour faire face aux défis stratégiques.

En plus de l'organisation institutionnelle, le Bassin du Fleuve Sénégal constitue également un espace caractérisé par un brassage multiculturel.



3. Objectifs

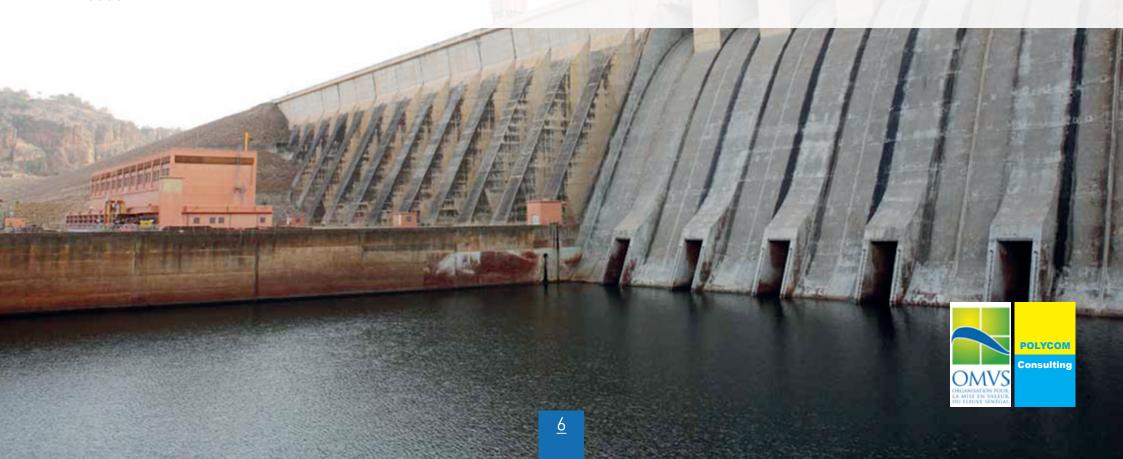
- 1. Créer les conditions d'une véritable économie solidaire entre les riverains du Bassin
- 2. Faire de ce Forum un cadre d'impulsion d'une nouvelle synergie des act<mark>eurs pour un plaidoyer robu</mark>ste en faveur d'une meilleure transformation territoriale
- 3. Transformer le modèle institutionnel réussi en un espace d'opportunités et d'échanges économiques et commerciaux pour les acteurs privés en favorisant la co-Entreprise
- 4. Renforcer l'esprit communautaire en vue d'obtenir l'adhésion des populations aux objectifs stratégiques de l'institution
- 5. Valoriser l'héritage culturel des populations riveraines afin de propager la conscience écologique et l'esprit de paix
- 6. Renforcer les solidarités socioculturelles
- 7 Faire connaître les réalisations de l'OMVS et le rôle de ses précieux partenaires
- 8. Favoriser la synergie des acteurs intervenant au niveau du Bassin du Fleuve.





5. ORGANISATIONS PARTICIPANTES

- Administrations
- Patronats
- Chambres de commerce, d'agriculture et d'industrie
- Conseils des chargeurs
- Partenaires financiers
- Agences spécialisées
- Collectivités territoriales
- Organisations institutionnelles du Bassin
- Partenaires de l'OMVS
- Presse.



1ère journée

09h - 10h30 : Mise en place - Allocutions d'ouverture

10h30 - 11h30 : Vernissage de l'exposition

11h30 - 12h30 : **PANEL 1** :

Energie : Potentialités, Innovation et Défis.

12h30 - 14h30 : Déjeuner

15h – 16h : **PANEL 2** :

Transport fluvial : Au seuil d'un bouleversement et quel rôle

pour le secteur privé ?

16h – 17h : **PANEL 3** :

Ressources en Eau : Accessibilité et maîtrise des impacts.

17h – 18h : **PANEL 4** :

Agrobusiness: Projets d'irrigation et l'agro-industrie

18h - 19h : PANEL 5

Exploitation minière : Impacts des ouvrages hydroélectriques

et contribution du secteur au développement du Bassin

20h30 : Soirée de gala et dîner



2ème journée

09h - 12h30 : Agora (contacts business)

13h - 15h : Déjeuner

15h 30- 17h30 : Panel de restitution

18h : Cérémonie de clôture :

- Discours

- « Déclaration de Dakar »

- Mise en place du Réseau



DÉROULÉ DES PANELS



Mot de M. Youssouf BATHILY, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali

PANEL 1 : Énergie : Potentialités, Innovation et Défis

(11h30 - 12h30)



Président : M. Diadié SANGARE (Président du Conseil National du Patronat du Mali)



Animateur : M. Youssoupha KAMARA Coordonnateur de la Cellule OMVS-Sénégal

Quel est le potentiel hydro-électrique de l'OMVS ? Quel est le potentiel de l'OMVS dans les autres sources d'énergie (thermoélectricité, micro-turbines, solaire,

éolien...) ? Comment valoriser l'ensemble de ce potentiel ? Le dispositif institutionnel actuel de l'OMVS est-il adapté pour relever ces défis du secteur énergétique ?

(M. BA Yahya Bocar, Directeur Général de la SEMAF)

 Comment garantir l'accès à l'énergie aux populations du bassin du fleuve?

(Représentant du Réseau des Communes du Bassin du fleuve Sénégal)



• Comment renforcer l'implication du secteur privé dans ce développement ? Quelle place pour le secteur privé local, et quel partenariat avec l'État et les collectivités locales ?

(M. Abdoulaye DIA, Expert en Énergie).

PANEL 2 : Transport fluvial : Au seuil d'un bouleversement et quel rôle pour le secteur privé ?

(15h00 - 16h00)



Président : M. Babalaye DAOU (Président du Conseil Malien des Chargeurs)



Animateur : M. Alla SENE GUEYE Expert en Transports

• Où en est le projet de navigabilité sur le fleuve Sénégal ? Quand le fleuve sera-t-il entièrement navigable ? (Directeur Général de la SOGENAV)



• Quelle sera la compétitivité de ce corridor logistique par rapport aux autres corridors entre la côte ouest africaine (Guinée, Mauritanie, Sénégal) et

l'hinterland ? Quel est le potentiel de ce corridor ? Quels sont les services logistiques requis le long de ce corridor ? Quels investissements sont requis ? Quelles opportunités pour le secteur privé local ? *(Représentant de l'OMVS)*

Quel est le potentiel touristique du bassin du fleuve ? Comment valoriser ce potentiel ? (Représentant du Réseau des Communes du Bassin du fleuve Sénégal)



PANEL 3 : Ressources en Eau : Accessibilité et maîtrise des impacts [16h00 – 17h00]



M. Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, Président de l'Union nationale du patronat de Mauritanie (UNPM)



Animateur : M. Mamadou Makhtar SYLLA (ancien Directeur Général du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau - PGIRE)

• Comment assurer une valorisation plus optimale du potentiel du fleuve pour satisfaire les besoins en eau potable des pays de l'OMVS ? Comment garantir l'accès à l'eau pour les différentes activités économiques à développer au niveau du bassin du fleuve (navigation, agriculture, élevage, industries, mines) ? (Représentant de l'OMVS)

Seul un tiers des populations du bassin du fleuve dispose d'un système d'assainissement. Comment en assurer l'accès à tous ? (Représentant de l'OMVS)



• Quel rôle et quelles opportunités pour le secteur privé dans les projets de valorisation de l'eau du fleuve ? Quelle place pour le secteur privé local ? (Un représentant du secteur privé)



PANEL 4 : Agrobusiness: Projets d'irrigation et l'agro-industrie (17h00 – 18h00)



Président : M. Louis LAMOTTE (Représentant du Conseil National du Patronat du Sénégal, Directeur Délégué de VALLAGRI)



Animateur : M. Youssoupha KAMARA (Coordonnateur de la Cellule OMVS Sénégal)

 Quels sont les projets d'irrigation sur le bassin du fleuve ? Quelles innovations pour permettre une pleine valorisation du potentiel agricole ? Exemple du Sénégal (M. Aboubacry SOW, Directeur Général de la SAED)



• Quelles sont les opportunités en matière de production agricole dans le bassin du fleuve ? Comment développer une industrie agro-alimentaire diversifiée et compétitive autour du bassin du fleuve ? Quel rôle pour le secteur privé ? (Représentant du secteur privé)

 Comment favoriser l'ancrage des populations autour du fleuve et la transition d'une terre d'émigration vers une terre d'immigration ? (M. Ciré Mamoud KANE, Maire de Tekane, Producteur agricole, Mauritanie).



PANEL 5 : Exploitation minière : Impacts des ouvrages hydroélectriques et contribution du secteur au développement du Bassin [18h00 - 19h00]



Président : M. Ibrahima DIANE (Vice-Président du Conseil National du Patronat de Guinée)



Animateur : M. Mamadou Makhtar SYLLA (ancien Directeur Général du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau – PGIRE) Quel est le potentiel minier du bassin du fleuve Sénégal et comment assurer un développement durable de ce potentiel ? Comment valoriser ces ressources ? (M. Ousmane CISSÉ, Directeur Général de la Société des Mines du Sénégal - SOMISEM)

• Quelle place pour le secteur privé local dans le secteur minier du bassin du fleuve ? (Représentant du secteur privé)



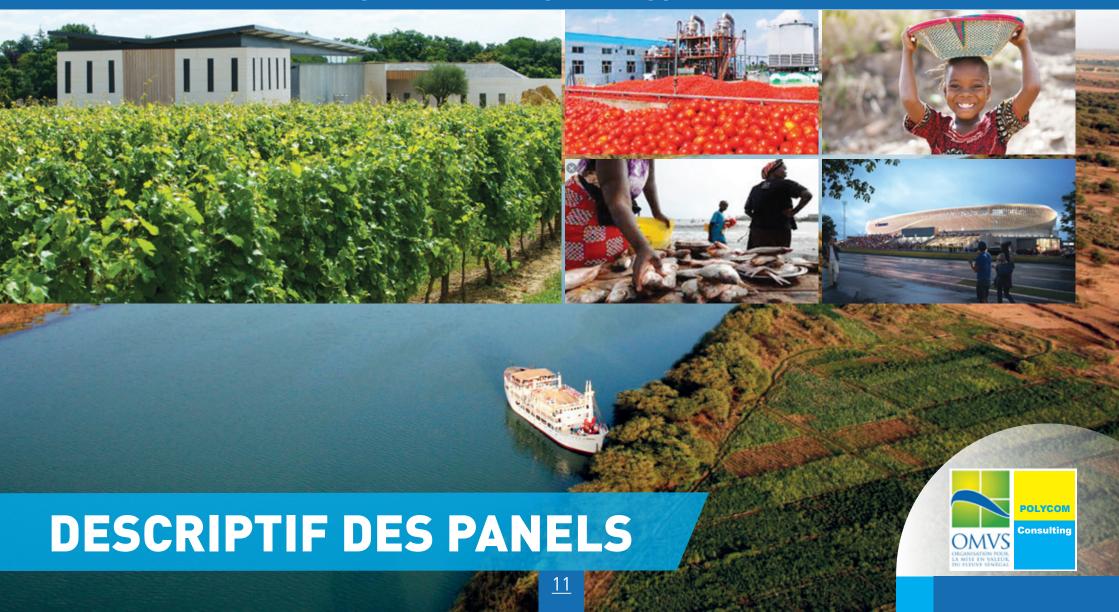
• Comment garantir un impact positif de la valorisation du secteur minier pour les populations locales ? (Représentant du Collectif de lutte pour la sauvegarde de la Falémé).



FORUM D'ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Espace de vie, espace d'opportunités



PRÉSENTATION GLOBALE DU BASSIN

Le fleuve Sénégal, avec une longueur d'environ 1700km, couvre un bassin d'une superficie de 300 000km2 qui se répartit sur les 4 États membres de l'OMVS.

La population totale des pays membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal est estimée à près de 53 millions d'habitants, dont environ 8,5 millions (soit à peu près 16% de la population globale) vivent dans le bassin.

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques de cette zone. L'agriculture irriguée est pratiquée sous différentes formes (grands périmètres, petits périmètres d'irrigation privée et exploitations familiales). La pêche constitue une activité présente dans le bassin avec un développement de l'aquaculture et de la pisciculture en perspective.

Le bassin est riche en ressources minières diversifiées: phosphates (dans la vallée), or, fer, manganèse et bauxite dans le haut bassin. La mise en exploitation de ces ressources est faite par des industriels dans la zone de la Falémé (or), dans la vallée (phosphates) et dans le haut bassin (bauxite et or).

Le développement de la navigation sur le fleuve Sénégal offre une opportunité pour le transport de ces produits miniers et aussi des biens et services.

Le potentiel hydroélectrique est estimé à environ 2000MW et celui d'irrigation à 375 000 ha.

La réalisation des infrastructures hydrauliques et hydroélectriques (Diama et Manantali) permet le développement de l'irrigation et la production d'énergie électrique, ainsi que la navigabilité sur le fleuve Sénégal.



Défi de la construction d'une intelligence territoriale et de la valorisation des ressources

L'aménagement de cet espace de vie, dans un cadre intégré où les acteurs peuvent jouer leur partition pour faire de ce bassin un espace d'opportunités et de développement solidaire, est nécessaire.

Dans ce sens, l'objectif du forum est d'élaborer l'agenda global d'une vision partagée du développement du bassin dans laquelle le secteur privé, les collectivités locales, les administrations, les partenaires au développement et l'OMVS seront en synergie.

Intelligence territoriale

Il se pose un défi de mise en cohérence du

processus de construction de l'intelligence territoriale allant de la prise de conscience collective liée aux défis majeurs (énergie, maîtrise de l'eau, mobilité, migration, habitat, environnement, santé, numérique, sécurité, etc.) à l'ingénierie territoriale, en passant par la veille et le traitement des données.

Valorisation des ressources

L'identité territoriale du bassin offre un panorama contrasté caractérisé par :

- une production animale extensive et non productive,
- une production aquacole mal organisée,

- une production minière sans externalités positives,
- un manque de diversification et d'accroissement des sources d'énergie,
- une absence d'industries légères (agroalimentaire, matériaux de construction, textile, etc.),
- une absence d'industries lourdes (sidérurgie, chimie, cimenteries, briqueteries, pâtes et papiers, etc.),
- un manque d'enseignement technique et de formation professionnelle,
- un déficit d'infrastructures touristiques et de loisirs





Énergie : Potentialités, Innovation et Défis

PANEL 2

Transport fluvial : Au seuil d'un bouleversement et quel rôle pour le secteur privé ?

PANEL 3

Ressources en Eau : Accessibilité et maîtrise des impacts

PANEL 4

Agrobusiness: Projets d'irrigation et agro- industrie

PANEL 5

Exploitation minière: Impacts des ouvrages hydroélectriques et contribution du secteur au développement du Bassin

Énergie : Potentialités, Innovation et Défis.

ACQUIS

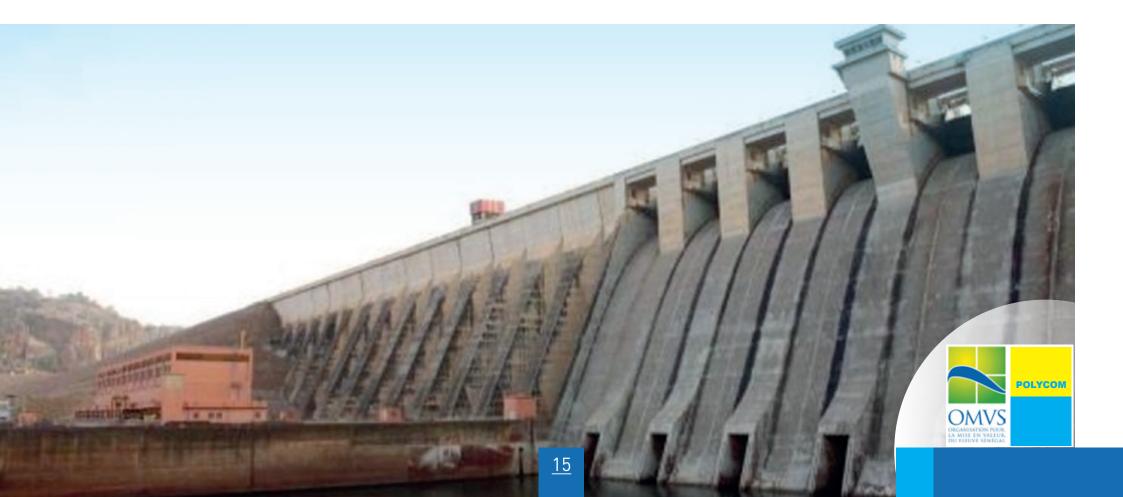
Réalisation d'ouvrages hydroélectriques pour une production cumulée de 440 MW afin de renforcer la production énergétique et de valoriser le réseau interconnecté.

DÉFIS

- Diversification et valorisation de l'offre énergétique
- L'un des défis de l'OMVS est de contribuer fortement à la réduction de la dépendance énergétique des États et ce, à moindre coût. Dans l'ensemble des États, les besoins énergétiques en 2025 seront de l'ordre de 9735 GW.

OPPORTUNITÉS

Pour satisfaire la demande énergétique des États en forte croissance, les investissements privés ou en PPP seront nécessaires dans les filières suivantes: thermo-électricité, hydroélectricité, énergies renouvelables bon marché, micro turbines, de grandes centrales solaires et éoliennes.



Transport fluvial : Au seuil d'un bouleversement et quel rôle pour le secteur privé ?

ACQUIS:

La création de la SOGENAV (société de gestion et d'exploitation de la navigation sur le fleuve Sénégal) est une avancée dans la mise en œuvre du système de transport multimodal. La navigation sur le fleuve ambitionne de mettre en place un port fluviomaritime à Saint-Louis, un port fluvial à Ambidébi (Kayes), l'aménagement du chenal navigable (dragage du fleuve à 5,5m avec une largeur de 55m, chaque année) et la réhabilitation/construction des escales sur des endroits stratégiques (8 au Sénégal, 3 en Mauritanie plus précisément à Rosso, à Kaédi et à Boghé).

DÉFIS:

Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre concrète de ce projet. L'utilisation du transport fluvial pourrait entrainer une réduction des coûts de transport en fonction du niveau d'utilisation des équipements et de la nature des marchandises.

Le coût pourrait être de 13,43 FCFA par tonne kilométrique alors que le coût pour le transport routier varie de 50 à 60 FCFA par tonne kilométrique (Sénégal) et Mali et de 80 à 120 UM pour la Mauritanie. Pour le rail Dakar – Bamako, 33 FCFA par tonne kilométrique.

OPPORTUNITÉS:

- Solutions pour le financement des projets
- Réalisation du port fluviomaritime de Saint-Louis, comprenant un port de commerce et de pêche et un port de plaisance, ainsi qu'un port terminus fluvial à Ambidédi
- Aménagement du chenal navigable de Saint-Louis à Ambidédi sur environ 900 km
- Construction/réhabilitation des escales portuaires et appontements en rive droite

- (Mauritanie) et en rive gauche (Sénégal)
- Transport avec les pirogues aménagées et dans les conditions acceptables de 10 à 15 personnes
- Valorisation des potentialités touristiques par l'organisation de visites de monuments historiques et parcs d'attraction (langue de Barbarie, Parc de Djoudj, Diawling, chutes de Gouina Félou, le lac de retenue de Manantali)
- Création de société de transport fluvial pour le transport de marchandises, des biens
- Création d'atelier de réparation navale artisanal regroupant les principaux corps de métier liés à l'activité



Ressources en Eau : Accessibilité et maîtrise des impacts.

ACQUIS:

Depuis la mise en service du barrage de Diama, le régime hydrologique est en partie contrôlé pour assurer des objectifs variés (irrigation, navigation, production hydroélectrique, etc.).

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) a trois (3) axes d'intervention :

- faire de la qualité de l'eau l'affaire de tous. Les actions ciblent les agriculteurs, les gestionnaires de périmètres et les populations
- sensibiliser sur l'utilisation durable des ressources naturelles pour l'amélioration des comportements
- éduquer et sensibiliser sur les enjeux de protection de la biodiversité pour une participation plus accrue des populations et à l'introduction de l'éducation à l'environnement dans les écoles.



La gestion du barrage a permis de sécuriser les débits d'étiage et de répondre à des objectifs relatifs à la satisfaction des besoins en eau des périmètres irrigués agricoles, la production d'énergie électrique, la protection des personnes et des biens contre les crues exceptionnelles.

Un dispositif de suivi est mis en place pour détecter rapidement les dysfonctionnements nécessitant des mesures de correction et évaluer les effets des différentes actions engagées.

DÉFIS

Sur la base des objectifs de développement envisagé, les besoins en eau s'élèveront à plus de 5 milliards de m3 pour l'agriculture, de l'ordre de 235 millions de m3/an pour l'industrie et l'exploitation minière. Ce sont 130 millions de m3 pour l'eau potable et 84 millions de m3/an pour l'élevage. Pour la navigation, un débit minimal de 100m3/s est assuré de Bakel jusqu'en aval du barrage de Diama.

Le taux de couverture en matière d'assainissement est de 32,58%. Dans tous les pays de l'OMVS, l'assainissement est le parent pauvre du système. Seules les villes de Saint Louis, Louga et Richard-Toll possèdent un réseau d'assainissement collectif. Pour le reste, l'assainissement est assuré de manière autonome par l'utilisation de fosses septiques, de fosses étanches et par des latrines. Cette insuffisance du système d'assainissement

a pour conséquence de créer des foyers de pollution des eaux de surface mais aussi des eaux souterraines.

OPPORTUNITÉS

Pour la réalisation de l'accès universel pour les populations estimé à 6028, 24193 EPE (la notion

d'équivalent point d'eau) sont à réaliser soit 8194 EPE en matière urbaine et 15.600 EPE en milieu rural. En matière d'assainissement, 814.200 latrines doivent être réalisées au profit des populations. La réalisation de ces objectifs nécessite un besoin en financement de 871 milliards pour le volet Eau potable et de l'ordre de 546 milliards pour le volet Assainissement.



Agrobusiness: Projets d'irrigation et agro- industrie

ACQUIS:

Le bassin du fleuve Sénégal dispose de 375 000 ha de terres irrigables. On y produit des céréales (riz, maïs, mil, sorgo), des cultures maraîchères (oignon, tomate, pommes de terre, haricot, melons, pastèques, choux, asperges, arachide de bouche, manioc, piment, gombo, etc.) et de l'arboriculture fruitière (mangues, agrumes, bananes).

DÉFIS

- Le développement de l'irrigation reste confronté au problème lié au manque d'équipement, aux difficultés d'approvisionnement en intrants, à l'insuffisance du système de drainage et aux problèmes fonciers
- La maîtrise de l'eau et des systèmes d'irrigation qui passe par le développement des systèmes alternatifs d'irrigation. En effet, l'une des clés de réussite d'une agriculture privée diversifiée est la
- maitrise de l'efficience globale du système d'irrigation. Dans les choix stratégiques, un accent particulier doit être mis sur l'implantation de périmètres privés de type moderne (goutte-à-goutte, aspersion, etc.)
- L'autre facteur clé est la réalisation d'infrastructures hydrauliques structurantes, en dehors de chenaux naturels.

OPPORTUNITÉS

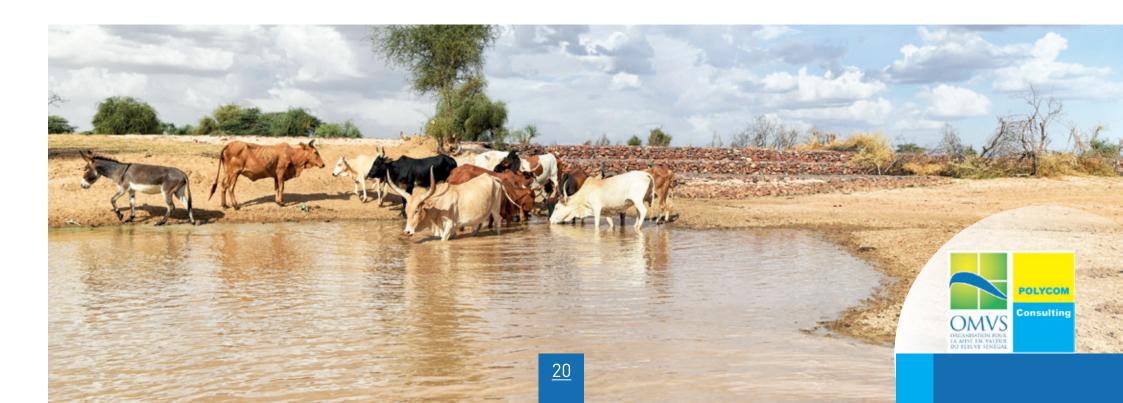
- Mise en place d'industries de transformation de fruits et légumes



- Rizeries
- Unités de fabrication d'aliments de bétail à base de maïs
- Industrie sucrière : le bassin est favorable à la culture de la canne à sucre. Les rendements peuvent atteindre 80 à 100T/ha. En fonction de l'évolution de la demande et des cours internationaux du sucre, de nouvelles unités peuvent être envisagées
- Au niveau des biens et services : transport des produits agricoles avec la constitution de sociétés de transports, la commercialisation des

- produits ou d'appui dans l'organisation de la commercialisation, les sociétés de location des engins lourds et de vente d'équipements agricoles
- Approvisionnement en intrants (engrais et semences sélectionnées)
- Appui en conseils et formation
- Mécanisation agricole
- Marché pour la réhabilitation et l'extension des aménagements
- Elevage : fermes d'embouche bovine ou ovine, abattoirs associés à des ateliers de découpe, de séchage et de fumage des viandes et de fabrication de

- charcuterie, pharmacies vétérinaires, unités de tanneries, unités de laiteries, unités de production d'aliments de volailles
- Pêche: aménagement de fermes et d'étangs piscicoles, commercialisation d'équipements piscicoles et de pêche (filets, pirogues etc.), installation d'entrepôts frigorifiques, mise en place d'unités de transformation du poisson (unité de séchage, fumage, etc.), transport des produits par des camions frigorifiques.



Exploitation minière: Impacts des ouvrages hydroélectriques et contribution du secteur au développement du Bassin

ACQUIS:

- Existence d'eau en quantité suffisante

- pour satisfaire les besoins de l'industrie extractive
- Potentiel hydroélectrique générateur d'énergie bon marché, facteur essentiel DÉFIS de rentabilité d'investissements miniers.
- Existence de minerais de fer et de bauxite de bonne qualité, de phosphates, de marbre et autres pierres ornementales, du cuivre, du chrome, du manganèse, d'or, d'uranium, d'hydroélectricité bon marché et de l'eau en abondance, propices

au développement d'activités liées à l'exploitation minière.

- Mutualisation des ressources minières entre les États
- Mise en place de réseaux de distribution d'énergie permettant la valorisation des ressources minières
- Défi de désenclavement des zones minières.



OPPORTUNITÉS

Le bassin du fleuve Sénégal dispose murs et façades et d'objets ornementaux. d'importants gisements marbre, de serpentinite et de diverses

ornementales. L'exploitation à grande échelle de ces gisements peut donner naissance à une véritable industrie de rendement des sols. L'exploitation de ces matériaux de construction pierres peut être envisagée sous deux formes :

mise en place d'unités de production pour satisfaire les besoins locaux en éléments de construction (briques sèches, carreaux) et d'unités de production plus importantes de type cimenteries et briqueteries liées au marché national, sous régional ou international.





7. État des lieux

Fruit d'une grande vision des pères fondateurs, bénéficiant d'un appui volontariste et ininterrompu des partenaires au développement, l'OMVS comme catalyseur du développement du Bassin du Fleuve Sénégal est devenue un **modèle de référence** avec des acquis importants :

- Infrastructures hydroélectriques majeures : barrages de Diama, Manantali, Félou, Gouina...
- Outils de Gestion concertée exemplaire des ressources en eau (Commission Permanente des Eaux, Comité de Bassin, etc.) ;
- Harmonisation institutionnelle remarquable;
- Préservation de son patrimoine mémoriel.

Dans le cadre de ses missions, l'OMVS a su mettre en œuvre d'autres grands projets impactant favorablement le développement socioéconomique du bassin :

- Programmes régionaux de développement : PGIRE (Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau) ; PARACI (Plan d'actions régional pour l'amélioration des cultures irriguées du Bassin du Fleuve Sénégal) ;
- SITRAM (Système Intégré de Transport Multimodal).

L'OMVS exerce aussi un leadership incontestable au niveau national, en particulier dans le cadre du Réseau africain des organismes de bassin (RAOB) dont il est membre fondateur et Secrétaire technique permanent.

Toutefois, le modèle d'intégration évolue dans un contexte géopolitique en pleine mutation avec des menaces stratégiques pesant sur la pérennité des acquis :

- Menaces sécuritaires (bandes armées, terrorisme, etc.);
- Menaces écologiques (pollution du cours d'eau, utilisation abusive de matières non biodégradables, changements climatiques, désertification);
- Menaces sanitaires (maladies, épidémies, etc.);
- Pauvreté, démographie galopante, chômage;
- Mutations sociologiques.



TRANSFORMATION TERRITORIALE DU BASSIN

Objectif stratégique

CADRE CONCEPTUEL DE TRANSFORMATION TERRITORIALE DU BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

INTÉGRATION DE NEUF (09) FONCTIONS ESSENTIELLES POUR UNE VIE DURABLE

FONCTIONS DE RÉALISATION DE PRODUITS & SERVICES



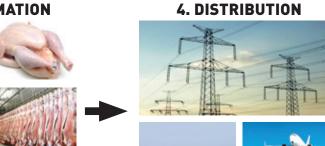
2. PRODUCTION







3. TRANSFORMATION









FONCTIONS DE SUPPORT AUX RÉALISATIONS DE PRODUITS & SERVICES

5. ENSEIGNEMENT & RECHERCHE



6. FABRICATION



7. CONSTRUCTION & RÉNOVATION





8. FINANCEMENT **& FACILITATION**



Diamond























9. OCCUPATION

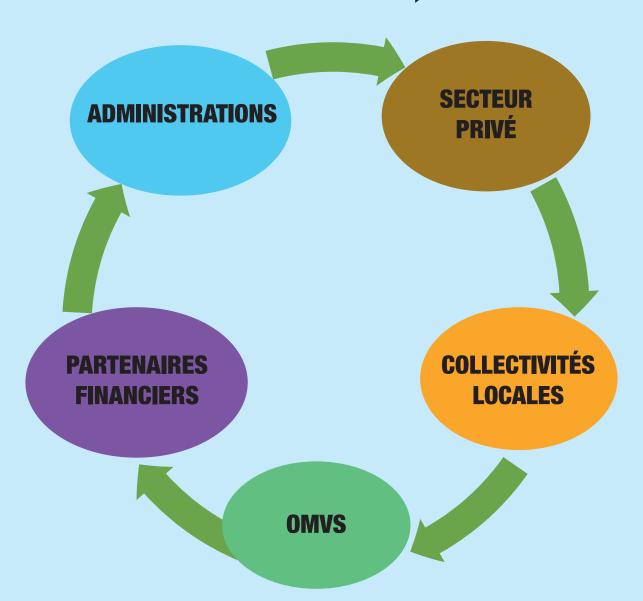
DU TEMPS LIBRE & LOISIRS



PLAIDOYER

Objectif: Synergie des acteurs

(Administrations, Secteur privé, Partenaires financiers, Collectivités locales, OMVS)





8. Promotion de l'événement

A. Résonance médiatique

En vue d'une bonne résonance médiatique avant, pendant et après l'événement, le schéma suivant sera proposé :

- Avant : Diffusion massive de spots et de bandes annonces, en plus de quelques articles
- <u>Pendant</u>: Mise en place d'un espace media performant et dynamique. Couverture médiatique.
- Après : Restitution des travaux par le biais d'un coaching médiatique et une large diffusion de la « Déclaration de Dakar » et des résultats et recommandations du forum.

B. <u>Dispositif communicationnel</u>

- Plateforme digitale dédiée : site web, appli mobile, réseaux sociaux, influenceurs
- Couverture en live sur les réseaux sociaux
- Couverture médias (presse écrite, radios, télés)
- Plaquette de présentation
- Document final.

9. Résultats attendus

- Développement des échanges entre les acteurs économiques des pays membres
- Développement de la Co-Entreprise
- Meilleure promotion de l'image de l'OMVS, grâce à une ample couverture de l'événement
- Création d'un organe permanent de suivi pour la facilitation des échanges entre les acteurs économiques et le plaidoyer pour la mise en œuvre des engagements
- Création d'une plateforme web, afin d'offrir une vision permanente de l'actualité multisectorielle du Bassin.



10. L'OMVS en chiffres

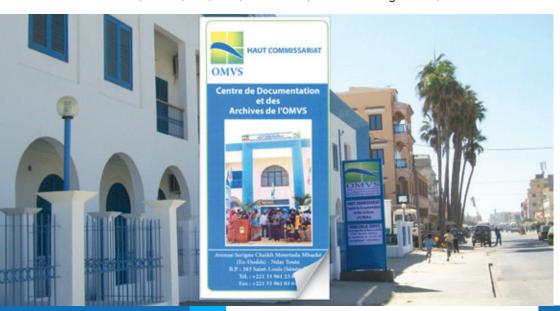
Le Bassin du fleuve Sénégal est drainé par un fleuve long de 1800 km, dont les trois principaux affluents (Bafing, Bakoye et Falémé) Sa superficie est d'environ 300 000 km2 ; il s'étend sur la région des hauts plateaux au Nord de la Guinée, la partie Occidentale du Mali, les régions méridionales de la Mauritanie et septentrionales du Sénégal.

Le potentiel irrigable de l'OMVS est de 375 000 ha de terres destinées à l'irrigation dont :

- 240 000 ha au Sénégal,
- 120 000 ha pour la Mauritanie,
- 9 000 ha pour le Mali.

Sur ce potentiel irrigable, plus de 137 800 ha sont aménagés, environ 90 000 ha d'entre eux sont exploitables.

Les pays membres de l'OMVS disposent d'énormes potentialités pour les produits suivants : café, cacao, coton, arachide, cola, karité, céréales (blé, maïs, riz, mil, sésame), fruits et légumes, etc.



Le potentiel hydroélectrique de l'OMVS est de plus de 1000 MW.

Le potentiel minier :

- Réserves importantes en or, notamment au Mali et au Sénégal, fer (réserves de Simandou, de la Falémé au Sénégal et de l'Ouest du Mali), bauxite et diamant (en Guinée), uranium au Mali et en Guinée, des phosphates au Sénégal.
- Importantes réserves gazières et pétrolières, notamment au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée.
- PIB de l'OMVS : 47,175 milliards USD (2017)
- Population de l'OMVS : 51 187 884 habitants

PRÉSENTATION DE POLYCOM CONSULTING



Polycom Consulting, créé en 2000 et basé à Dakar, est un cabinet africain spécialisé dans l'organisation de rencontres d'affaires et de grands évènements, dans l'analyse stratégique, la communication évènementielle et le lobbying.

Disposant de compétences pluridisciplinaires et d'expertise avérée, Polycom Consulting a pour cible essentielle les acteurs politiques, économiques, organisations non-gouvernementales et les institutions portées sur l'Afrique.

Le Cabinet propose des actions d'accompagnement, de stratégies et de conseils pour partenaires en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et politiques parfois complexes.

Polycom Consulting a, à son actif, plusieurs réalisations qui confortent son expérience en matière de communication de manière globale.